

Antibes

Aménagement d'un giratoire chemin des Terriers/Allée des Terriers

Annexe 3 – Espèces protégées

Sommaire

| | |
|---|---|
| Préambule | 4 |
| A- Présentation du périmètre d'étude..... | 5 |
| B – Fiches espèces protégées..... | 7 |
| Illustrations : | |
| Figure 1 : Localisation du périmètre d'étude au sein de la commune d'Antibes..... | 5 |
| Figure 2 : Délimitation du périmètre d'étude | 6 |

A- PRESENTATION DU PERIMETRE D'ETUDE

Le périmètre de projet se situe au Sud de l'axe autoroutier A8 au niveau de la gare de péage d'Antibes, sur la commune d'Antibes (Alpes Maritimes).



Figure 1 : Localisation du périmètre d'étude au sein de la commune d'Antibes

La délimitation du périmètre d'étude :

- au nord Route de Grasse,
- section du chemin des Terriers devant le centre commercial,
- début de l'allée des Terriers.

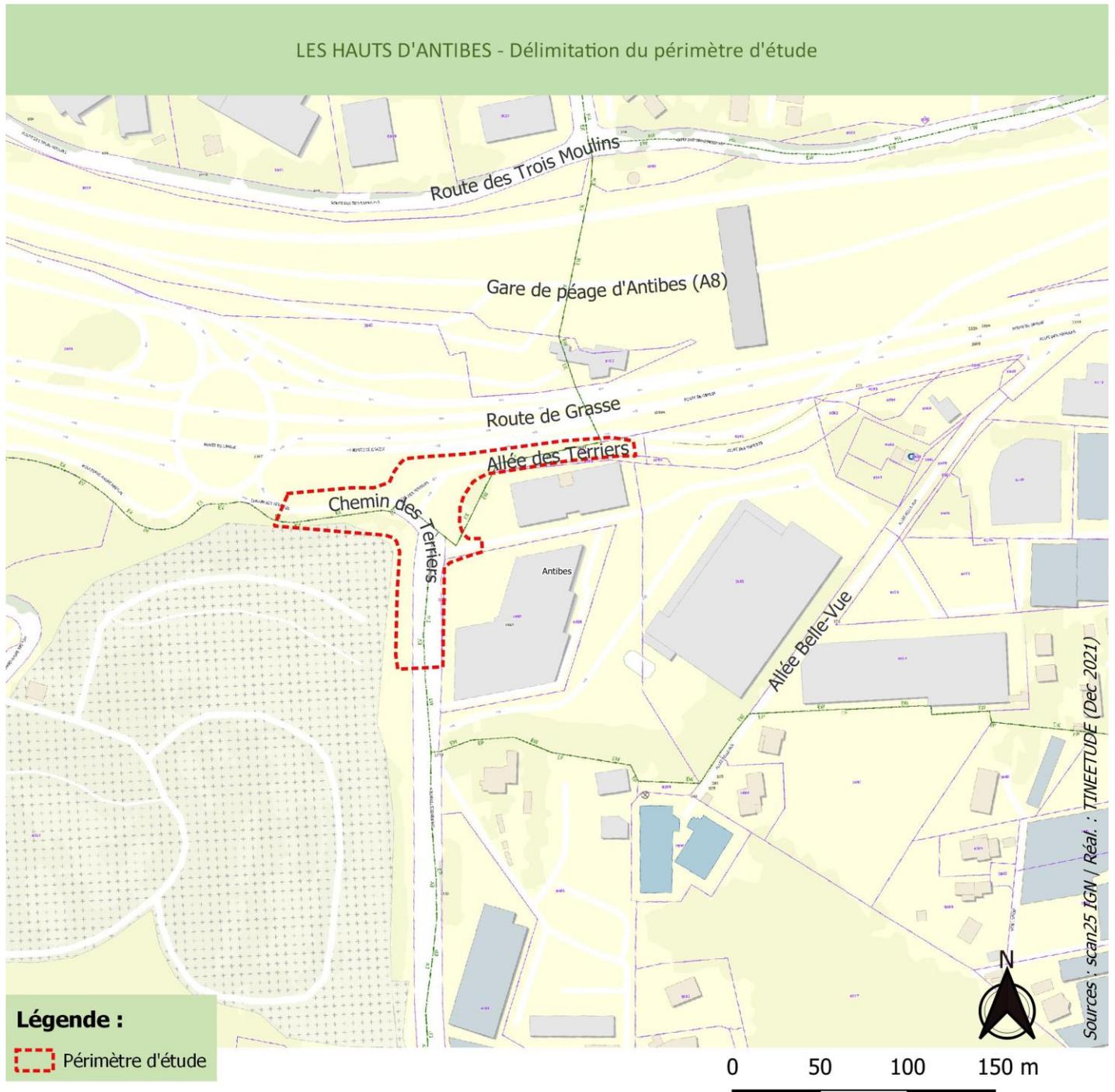


Figure 2 : Délimitation du périmètre d'étude

1 - Lézard des murailles

Podarcis muralis (Laurenti, 1768)

Statuts d'évaluation, de protection et de menace :



Statuts réglementaires :

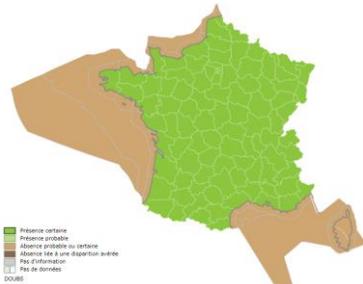
Europe : Liste Rouge (LC), Annexe IV

Régional : Liste Rouge (LC)

France : Liste Rouge (LC), article 2

Inventaire du patrimoine naturel PACA : Non

Répartition nationale



Distribution générale : Toute la France.

Distribution dans le département des Alpes Maritimes :

dans tout le département

Données sur l'aire d'étude

Présence de quelques individus au sein du périmètre d'étude et de travaux.



Source : S. VENAT

Description, biologie et écologie

Taille/poids : Les adultes mesurent en général moins d'une vingtaine de centimètres de longueur totale pour un poids maximum n'excédant pas 9 grammes.

Diagnose : Petit lézard avec une longue queue fine ; tête peu distincte du cou ; présence de quatre membres bien visibles munis de griffes aux doigts et orteils. La peau est constituée sur le dos d'écaillés finement perlées à peine visibles à l'œil nu. La coloration globale est marron plus ou moins prononcé à gris, avec chez le mâle des marbrures sombres sur les flancs et souvent également sur le dos. Chez les femelles, les marbrures sont moins marquées et laissent place à des lignes claires plus ou moins bien dessinées. Le ventre est toujours blanchâtre chez les femelles et très souvent chez les mâles. Certains mâles présentent toutefois une coloration ventrale différente, allant du jaune au rouge brique en passant par l'orange.

Biologie-éthologie : La période de reproduction débute au mois d'avril pour cette espèce ovipare ; une femelle pond entre 2 et 9 œufs selon sa taille, jusqu'à deux à trois fois par ans dans les régions les plus méridionales. Le Lézard des murailles consomme essentiellement de petits arthropodes (insectes, araignées, mille-pattes), les jeunes sont très friands des petites araignées.

Biogéographie et écologie : Espèce méridionale étendue, répartie depuis le nord de l'Espagne, la France est ses pays limitrophes à l'est, faiblement au nord, puis profondément jusque dans les Balkans au sud, en passant par l'Italie. Très ubiquiste et commensale de l'homme, cette espèce se rencontre dans une multitude de milieux naturels ou anthropiques depuis le niveau de la mer jusque 2500 m d'altitude, avec cependant une préférence pour les substrats solides des milieux rocaillieux et ensoleillés. En période de froid, elle trouve refuge dans toute sorte d'anfractuosités, des trous de vieux murs...

Menaces et mesures envisagées

Pas de mesure à ce jour car l'espèce n'est pas en voie de disparition et sa répartition est grande.

Localisation des stations au sein du périmètre d'étude



Les travaux auront un impact direct sur cette espèce => dossier de demande de dérogation de destruction d'espèce protégée

2 – Alpiste aquatique *Phalaris aquatica* (L., 1755)

Statuts d'évaluation, de protection et de menace :



évaluée



protégée

Europe

LC

Liste rouge

Statuts réglementaires :

Europe : Liste Rouge (LC)

Régional : Liste Rouge (LC), article 1

France : Liste Rouge (LC)

Inventaire du patrimoine naturel PACA : Non

Répartition nationale



Distribution générale : Pour tout méditerranée et Corse.

Distribution dans le département des Alpes Maritimes : dans tout le département

Données sur l'aire d'étude

Présence d'un individu au sein du périmètre d'étude et de travaux.



Source : S. VENAT

Description, biologie et écologie

Plante vivace glabre en touffes de 0,5 à 1,5 m de haut, à chaumes dressés nu au sommet et présentant à la base des renflements bulbiformes superposés.

Les feuilles sont de 3 à 12 mm de large.

Inflorescence en panicule compactes, allongée jusqu'à 10 cm, cylindracée d'un vert blanchâtre.

Habitats : fossés, bords de chemins et des champs, friches, prairie mésophiles ou mésoxérophiles dans les régions littorales et les basses montagnes.

Menaces et mesures envisagées

Suppression des milieux humides par rudéralisation des biotopes favorables à cette espèce notamment dans les vallées du Var, de la Brague, de l'Estéron et au niveau du Cap d'Antibes.

Localisation des stations au sein du périmètre d'étude

LES HAUTS D'ANTIBES - Station d'observation de l'Alpiste aquatique (*Phalaris aquatica*)



Légende :

----- Périmètre d'étude

Stations d'Alpiste aquatique :

■ Station connue en 2019 absente en 2021

■ Station connue en 2019 en partie présente en 2021

■ Station connue en 2019 présente en 2021

0 25 50 75 m

Les travaux auront un impact direct sur cette espèce => dossier de demande de dérogation de destruction d'espèce protégée